24 janvier 2006 **06.315**

Question Jean Walder

Ce n'est pas le sel qu'on met qui coûte cher, mais celui qu'on ne répand pas!

L'arrivée d'un hiver rude, en même temps que des finances calamiteuses, crée pour l'Etat une situation qui nécessite des facultés d'adaptation et d'anticipation que, manifestement, il n'a pas.

La conjonction de mesures de fausses économies et de l'arrivée de la neige provoque un chaos et des conditions de circulation dans le haut du canton qui sont dignes, avec tout le respect que l'on doit aux pays moins nantis que le nôtre, de régions reculées d'Europe de l'Est ou des Balkans. Les ornières profondes et glacées rendent la conduite des véhicules aléatoire et dangereuse pour ceux qui n'ont que ce moyen de transport.

La géographie de notre canton rend aussi la conduite routière périlleuse en raison de la pente de certains tronçons bien connus, comme la côte Rosière ou la route Rochefort-Bôle. Malgré l'observation scrupuleuse des règles de la circulation, soit l'adaptation de sa vitesse aux conditions de la route, force est de constater que, même au pas, les voitures ont été entraînées dans des valses et des tangos qui, pour bien des citoyens, ont fini en contre-bas de la scène routière.

Plus grave: le blocage de notre unique artère nourricière routière entre le Haut et le Bas à la suite d'un accident a rejeté, par un geste irresponsable d'un planton, des centaines de véhicules en direction d'un col laissé enneigé et verglacé, provoquant une confusion mémorable.

Encore plus grave: les trottoirs du centre du village de Coffrane ont été laissés non déblayés, parce que la fraiseuse n'avait pas de dégagement pour la neige. Cela a obligé nos concitoyens à marcher sur la route, pourtant dangereuse en raison des ornières. C'est finalement la présidente de la commission scolaire qui a réagi et demandé à un agriculteur, par ailleurs député, de dégager les trottoirs et de répandre du gravier, afin que les enfants puissent reprendre le chemin de l'école, dans le brouillard, en marchant en sécurité sur les trottoirs!

Gouverner c'est prévoir dit-on! La vague de protestations qui enfle dans le Haut nous semble porter un message clair que nous devons transmettre au gouvernement et à son administration.

Le pouvoir exécutif pense-t-il avoir donné vraiment des consignes d'économies cohérentes à ses cadres ou ceux-ci les ont-ils mal interprétées?

Il est bien connu que faire passer le chasse-neige en toute priorité est essentiel pour l'état futur de la route. Dès lors, retenir les camions jusqu'après le passage des premières voitures pour réaliser des économies de bouts de chandelles conduit à des phénomènes thermiques de surface – les prévisions de journées glaciales étaient annoncées – qui semblent dépasser les chefs cantonniers, les voyers, voyer-chef et chef de l'office d'entretien! Ces phénomènes sont bien compris par ceux qui, depuis des années, s'occupent avec assiduité du réseau, afin de permettre à la population de se déplacer. Ils ont bien sûr tenté de convaincre "leurs supérieurs" de l'utilité de racler les routes au plus tôt, mais en vain.

Lorsque les pentes verglacées ne permettent plus de circuler en raison d'un entretien minimal consciemment voulu (Côte Rosière, Rochefort-Bôle, etc.), les responsables n'auraient-ils pas dû barrer ces secteurs en raison du danger réel encouru?

Le gouvernement est-il responsable de la gabegie décisionnelle qui a mené à détourner la circulation par le col de la Vue-des-Alpes? Le scénario catastrophe par mauvais temps, soit toutes les voies du tunnel impraticables, ne fait-il pas partie des actes de commandements communs? Une précaution élémentaire n'aurait-elle pas été de garder cette route stratégique ouverte? Est-il normal que bien des contribuables aient été pris en otage dans ce piège?

Le Conseil d'Etat a-t-il mesuré les risques de laisser à l'abandon ces trottoirs en obligeant les concitoyens contribuables, et surtout leurs enfants, à marcher sur la route et dans le brouillard pour se rendre à l'école ou se déplacer?

./.

Toutes ces consignes gouvernementales à viser "économique" ne font-elles pas partie d'une stratégie de l'exécutif visant à forcer le peuple à utiliser les moyens de transports publics, alors que l'on sait qu'ils sont plus que maigres dans les vallées? Si tel était le cas, alors nous demanderions une réduction sensible et immédiate des effectifs concernés. Laisser les routes en l'état ne demande pas autant de postes de travail, même en hiver, ni des moyens mécaniques qui restent au garage et rouillent (c.f. photographies couleurs distribuées lors de la précédente législature). C'est le moment où nous avons besoin de tout le monde sur le pont. Ne parlons pas d'heures supplémentaires: l'été permet de les reprendre et d'entretenir en plus le matériel au lieu d'effectuer des travaux de génie civil pour s'occuper!

Voilà un bref aperçu de l'immense grogne qui se fait entendre dans les vallées, grogne que nous partageons entièrement. Une sérieuse remise en question devra être faite afin de ne jamais plus paralyser et mettre en danger un canton, comme cela a été le cas cet hiver.

Nous ne nous satisferons bien entendu pas de propos anodins liés aux phénomènes météorologiques, mais attendons une réponse courageuse sur la cascade des responsabilités dans cette affaire.

Cosignataires: P. Castella, S. Perrinjaquet, F. Monnier, C. Hostettler, C. Gueissaz, T. Humair, Ph. Gnaegi, V. Schweingruber, J.-C. Baudoin, P.-A. Steiner, Y. Botteron, D. Humbert-Droz et A. Obrist.